COMITÉ SECRET.

La Section de Physique présente la liste suivante de candidats à la place laissée vacante par le décès de M. *A. Potier* :

En première ligne.	M. **Pierre Curie.**
En seconde ligne, par ordre alphabétique	MM. **Bouty.** **Gernez.** **Pellat.**

Les titres de ces candidats sont discutés.

L'élection aura lieu dans la prochaine séance.

La séance est levée à 4 heures.

M. B.

NOMINATIONS.

L'Académie procède, par la voie du scrutin, à l'élection d'un Membre à la place devenue vacante, dans la Section de Physique, par le décès de M. *A. Potier*.

Au premier tour de scrutin, le nombre de votants étant 51 :

M. P. Curie obtient.	29	suffrages,
M. Gernez »	22	»

M. **P. Curie**, ayant obtenu la majorité des suffrages, est proclamé élu.

Sa nomination sera soumise à l'approbation du Président de la République.